



Bobigny, le 10 juin 2011

SCANDALE DES CUI

Situations insupportables pour les personnels les plus précaires L'Etat fait des économies sur leur dos

Courrier en date du 17 mai de l'IA

" Mesdames et messieurs les chefs d'établissements et IEN,

La DIRECCTE Ile de France et la direction départementale de Pôle-emploi nous informent qu'aucun renouvellement ou recrutement de contrat aidé ne sera possible avant le 01 septembre 2011, à l'exception de l'ASH.

Vous pouvez alors vous trouver face aux situations suivantes :

- vous attendez le retour de demandes de renouvellement/recrutement non encore signées par pôle-emploi : ces demandes resteront bloquées par les agences pôle-emploi,*
- un de vos salariés peut encore prétendre à 6-12-18 mois mais son contrat en cours s'achève en mai ou juin : un courrier de la DPATE lui proposera un contrat de 6-12-18 mois à compter du 01/09/2011...*

Je regrette la gêne occasionnée par cette décision. "

15 juin à 14h30

Rassemblement

devant l'Inspection Académique

Nous avons obtenu de l'Inspecteur d'Académie qu'il accepte de tenir une table ronde sur la non-reconduction des contrats, ce jour à 15h.

Sont invités le Préfet, le Président du Conseil Régional, le Président du Conseil Général, le responsable de l'Unité Territoriale de la DIRECCTE en Seine-Saint-Denis et le directeur du Pôle Emploi 93.